SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE

Mis en ligne le 30 mars 2020

Le gouvernement a mis en place un nouveau portail https://solidarite-numerique.fr/ pour aider les personnes dont les habitudes changent avec le confinement.

Les ressources qui figurent sur ce site permettent d'apporter une première aide aux personnes qui n'ont pas l'habitude d'utiliser certains services en ligne essentiels.

Elles ont été proposées par des médiateurs volontaires et par des organisations qui sont engagées en faveur de l'inclusion numérique. Ce recensement n'a pas de visée promotionnelle ou exhaustive mais vise à proposer en urgence des réponses aux questions et besoins des Français.

RETOUR À LA LISTE

2 Rue Saint Jean
44810 HÉRIC

02 40 57 96 10

CONTACTEZ-NOUS

Horaires :

Lundi - Mercredi - Vendredi
9h-12h30 / 14h-17h30
Mardi et Jeudi
9h-12h30
Samedi
9h30-12h00